

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 2 juin 2023.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, Valérie SADOWSKI.

Messieurs : CARPENTIER Claude, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

## Dont pouvoir

- Madame Lucile CAPET à Guillaume SNAET
- Madame Virginie ROUZE à Monsieur David RAMARD
- Monsieur Jean-Marc DELSERT à Madame Cindy HABOURDIN
- Madame Gaëlle LEDOUX à Madame Delphine FALIGANT

Madame Delphine FALIGANT est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

## LES ELECTIONS SENATORIALES

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023.

Le Conseil Municipal est invité à élire ses délégués qui constitueront le collège électoral pour ce scrutin.

Soit 5 électeurs titulaires et 3 électeurs suppléants.

Le Conseil Municipal a choisi les grands électeurs suivants:

- Dominique DELECOURT
- Joëlle BARIL
- Pascal HAINAUT
- Cindy HABOURDIN
- Claude CARPENTIER
- Delphine FALIGANT
- Gilles VERSCHUEREN
- Lucile CAPET

## LA PROPOSITION DE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Il est proposé de faire appel au cabinet DUFOUR Architecture, de CAMBRAI pour la maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité et l'agrandissement de la Mairie.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement.

Adopté à l'unanimité.

## **LA RECEPTION DES TRAVAUX DU BLOC SANITAIRE**

Suite à la réception des travaux du bloc sanitaire, il a été appliqué, conformément aux conditions fixées dans les pièces du marché, des pénalités de retard.

Ces pénalités s'élèvent à 7 264€.

Considérant que le retard du chantier est lié aux délais d'approvisionnement et que l'entreprise Pecqueur a su être à l'écoute, réactive et qu'elle a livré un ouvrage de qualité, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une remise gracieuse de ces pénalités.

## **LE FINANCEMENT DES ADOUCIS DE BORDURATION**

Depuis le 1er janvier 2022, le financement des trottoirs et des bateaux pour les nouvelles constructions se fait ainsi:

50% à la charge de la commune

50% à la charge du riverain

Dans la limite d'un bateau par logement.

Les demandes d'adoucis de bordures étant de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes, il est proposé un financement 100% à la charge du riverain à compter du 10 juin 2023.

Madame Delphine FALIGANT souhaite connaître le nombre d'adouci réalisés chaque année. Monsieur Claude CARPENTIER indique qu'il y a six demandes en cours.

Madame Valérie SADOWSKI s'interroge sur le coût d'un adouci. Il faut compter entre 3 000€ et 5 000€ en fonction de la taille.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **LES COTISATIONS SACEM**

Chaque année, une déclaration à la SACEM reprenant les manifestations communales est rédigée.

Il est proposé d'inclure les manifestations du Comité des fêtes et des loisirs dans cette déclaration. Cela n'engendrerait pas de surcoût pour la Commune mais permettrait au Comité des fêtes et des loisirs de faire des économies.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer afin d'autoriser de modifier la déclaration annuelle SACEM. Adopté à l'unanimité.

Une réunion d'information sera organisée samedi 24 juin à 10h00 avec les responsables associatifs et la SACEM.

Monsieur Pascal HAINAUT souhaite connaître l'objectif de cette réunion. Madame Roseline RENSY explique qu'elle a lieu afin que les associations puissent faire correctement leurs déclarations SACEM.

## **LA MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CABBALR**

Rappel : par arrêté du 15 novembre 2018, le Préfet a approuvé l'ensemble des compétences facultatives de la CABBALR dont notamment la compétence « actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire ».

Il est proposé de compléter cette compétence par l'action suivante : « favoriser la coopération et mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques du territoire ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification statutaire.

## **L'ARRETE PREFECTORAL RELATIF A LA RECHERCHE DE MICROPOLLUANTS DANS LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BEUVRY**

La Communauté d'Agglo a reçu une autorisation préfectorale pour mettre en place une recherche de micropolluants dans les eaux brutes en amont de la station de BEUVRY et dans les eaux traitées en aval de la station.

Tous les Conseils Municipaux impactés doivent être informés de cette autorisation préfectorale.

## **LE RENOUELEMENT DU BAIL DE LA PARCELLE AK91**

La Commune loue la parcelle AK 91 (terrain de foot rue Pasteur derrière l'église) à Monsieur Albert DESMONT.

Le bail étant arrivé à échéance, il est proposé de le renouveler pour 9 ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2031.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce renouvellement et fixe le loyer annuel à 270€.

## **LE TARIF DES PUBLICITES DU CALENDRIER DES FETES 2024**

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2024.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient à l'unanimité deux tarifs distincts :

- Un tarif de 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- Un tarif de 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

## **LES QUESTIONS DIVERSES**

### **La proposition de nom pour une nouvelle rue**

Le Club d'Histoire a été sollicité pour proposer un nom pour la future rue.

Le nom proposé est rue du Docteur Albert Bourgeois (Médecin – Historien).

Après avis du Conseil Municipal, la famille sera contactée pour accord définitif.

Il est proposé de mettre des QRcode sur les nouvelles plaques de rues qui permettraient d'avoir accès aux biographies des personnes dont les rues portent le nom.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce nom et l'idée des QRcode. Le premier installé sera celui de la rue Edouard Ratajczak.

### **Les déformations de chaussées rue Anatole France**

Suite à l'interpellation du Conseil Municipal, le Département a étudié les affaissements de chaussées de la rue Anatole France.

Ces phénomènes sont liés aux variations climatiques. Le compactage a été contrôlé et ne révèle aucune mauvaise mise en œuvre.

Des travaux seront proposés pour la programmation 2024.

### **Les réunions de groupes de travail de l'agglo**

Plusieurs réunions des groupes de travail de l'agglo ont été programmées :

Lundi 12 juin à 14h30 : commerce et attractivité économique;

Lundi 19 juin à 14h30 : mobilités et service (Madame Roseline RENSY);

Lundi 26 juin à 14h30 : habitat et biodiversité (Monsieur David RAMARD);

Mercredi 21 juin à 17h30 : Commission cycle de l'eau (Monsieur Claude CARPENTIER).

### **Les manœuvres du CIS de VERMELLES**

Du 12 au 16 juin, les sapeurs-pompiers volontaires seront formés aux différentes techniques d'intervention sur les accidents routiers.

Des manœuvres auront lieu place Pierre Sémard durant cette période.

La sécurité aux abords des manœuvres sera assurée et un balisage sera installé.

### **La compétence Gémapi et l'entretien du SURGEON**

Dans le cadre de la compétence Gémapi, la Communauté d'agglo réalise des travaux d'entretien et de restauration des principaux cours d'eau de son territoire.

### **Le départ en retraite de Monsieur PINHEIRO**

La réception en l'honneur du départ en retraite de Monsieur PINHEIRO aura lieu mardi 12 septembre à 18h30 salle des fêtes.

### **L'installation de la superette BOXY**

La société BOXY nous informe qu'elle travaille actuellement sur une nouvelle version de la superette qui permettra des achats même sans l'application BOXY.

C'est pourquoi l'installation du BOXY de Cuinchy aura lieu en 2024 et non en 2023 comme initialement prévu.

### **Le projet de déchetterie**

Ce projet avance. Un avis favorable a été donné pour la modification du PLUi : le zonage actuel de la parcelle est Nr (protection des espaces naturels) à modifier en Nd (déchetterie).

### **L'annulation d'une réservation de salle Aubret**

Une demande d'annulation nous a été déposée le 1er juin par Monsieur Jordy CARON pour une location prévue le 17 juin 2023. Le motif invoqué est « raisons personnelles ».

Pas de suite favorable accordée.

### **Le point sur l'éclairage public**

Monsieur le Maire souhaite l'avis du Conseil Municipal sur l'éclairage public.

Actuellement, les lumières s'allument le soir pendant une heure et le matin pendant trente minutes.

Afin de préserver le matériel en évitant les allumages et extinctions à répétition, il est proposé d'éteindre complètement l'éclairage public jusque début septembre.

Adopté à l'unanimité.

### La demande de subvention de l'APF

L'APF nous sollicite pour une subvention exceptionnelle dans le cadre d'un séjour à Belle et Houllefort du 10 au 12 juillet 2023.

Le montant à la charge de la famille est de 100€.

Une enfant de Cuinchy est concernée : Noémie DUPARCQ.

Madame Joëlle BARIL suggère que Cuinchy solidarité subventionne ce voyage. Le bureau de l'association valide l'idée. Madame BARIL se rapprochera de la famille.

### La boulangerie de Cuinchy

Pour répondre à de multiples interrogations concernant notre boulangerie pâtisserie, une demande de renseignements sera formulée au sujet de ce commerce.

- Monsieur le Maire donne lecture aux élus des remerciements de Madame Chrystel LAFORCE concernant la sécurisation de la Route Nationale.
- Monsieur Maxime GALLET suggère au Conseil Municipal d'envisager de la permaculture ou de l'élevage sur le terrain aux abords du complexe sportif.  
La « Commission jeunesse travaille » actuellement sur un projet d'aménagement.  
La « Commission travaux » se penchera sur ce dossier.

Séance levée à 20h30.

La secrétaire de séance,

Delphine FALIGANT

